

## Unité d'Enseignement : 3.5-S4 : Encadrement des professionnels de soins

Semestre : 4

Compétence : 10

ECTS : 2

Pré-requis

UE 3.3 S3. Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité

Objectifs

Organiser l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins,  
Superviser et évaluer les actions des professionnels sous la responsabilité de l'infirmier,  
Formaliser des savoir-faire et des connaissances en vue de conseils, démonstrations, explications, et analyse commentée de la pratique pour les stagiaires et professionnels de santé sous la responsabilité infirmière.

Éléments de contenu

Les concepts : accompagnement, tutorat, apprentissage, encadrement, coaching, délégation, contrôle, collaboration, ...  
Théories et processus de l'apprentissage et de l'évaluation,  
Programme des études d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'aide médico-psychologique, et autres professionnels,  
Contrat d'encadrement, tutorat et conduite du projet d'encadrement,  
Relation pédagogique et posture professionnelle adaptée aux différents types d'évaluation,  
Encadrement et responsabilité professionnelle.

Recommandations pédagogiques

Des méthodes actives sont utilisées.  
L'étudiant est notamment mis en situation simulée et/ou réelle d'encadrement d'une personne lors de soins.  
L'étudiant devra comprendre son rôle et le cadre de celui-ci tant du point de vue de la pédagogie et de la progression des personnes encadrées, que du point de vue de ses responsabilités et de la réglementation en vigueur.

Modalités d'évaluation

Présentation écrite ou orale d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs

Critères d'évaluation

Pertinence du projet par rapport à la personne à encadrer,  
Qualité de l'organisation,  
Qualité du contenu,  
Qualité de l'analyse des résultats de l'apprentissage,  
Proposition éventuelles de réajustement.